

Le Jubilé de la Miséricorde

Un temps de grâce pour retourner à Dieu

«*Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux*»

par Alain Pilote
rédacteur de *Vers Demain*

Le vendredi 13 mars 2015, à la fin de son homélie durant la célébration pénitentielle à la Basilique St-Pierre, avec confession et absolution individuelle, le Pape François a pris tout le monde par surprise en annonçant une Année sainte de la miséricorde. Voici les paroles du Saint-Père:

«Chers frères et sœurs, j'ai souvent pensé à la façon dont l'Église peut rendre plus évidente sa mission d'être témoin de la miséricorde. C'est un chemin qui commence par une conversion spirituelle; et nous devons faire ce chemin. C'est pourquoi j'ai décidé de promulguer un jubilé extraordinaire ayant en son centre la miséricorde de Dieu. Ce sera une année sainte de la Miséricorde. Nous voulons la vivre à la lumière de la parole du Seigneur: "Soyez miséricordieux comme votre Père" (cf. Lc 6, 36). Et cela en particulier pour les confesseurs! Beaucoup de miséricorde!

«Cette année sainte commencera lors de la prochaine solennité de l'Immaculée Conception (8 décembre 2015) et se conclura le 20 novembre 2016, dimanche de Notre-Seigneur Jésus Roi de l'univers et visage vivant de la miséricorde du Père... Je suis convaincu que toute l'Église, qui a tant besoin de recevoir de la miséricorde, parce que nous sommes pécheurs, pourra trouver dans ce jubilé la joie pour redécouvrir et rendre féconde la miséricorde de Dieu, avec laquelle nous sommes tous appelés à apporter le réconfort à chaque homme et à chaque femme de notre temps. N'oublions pas que Dieu pardonne tout, et que Dieu pardonne toujours. Ne nous laissons pas de demander pardon.»

Nous savons qu'un des grands actes du pontificat de Jean-Paul II a été d'instituer la fête de la miséricorde divine, le dimanche suivant Pâques, selon les demandes de Jésus à une religieuse polonaise, Faustine Kowalska, canonisée par Jean-Paul II le 30 avril 2000. (Voir page 6.)

Lors de sa dernière visite en Pologne en août 2002, saint Jean-Paul II avait prononcé les paroles suivantes, lors de la cérémonie de dédicace du Sanctuaire de la Divine Miséricorde à Cracovie:

«Comme le monde d'aujourd'hui a besoin de la miséricorde de Dieu! Sur tous les continents, du plus profond de la souffrance humaine, semble s'élever l'invocation de la miséricorde. Là où dominant la haine et la soif de vengeance, là où la guerre sème la douleur et la mort des innocents, la grâce de la miséricorde est nécessaire pour apaiser les esprits et les cœurs, et faire jaillir la paix... La miséricorde est nécessaire pour faire en sorte que chaque injustice du monde trouve son terme dans la splendeur de la vérité... En dehors de la miséricorde de Dieu, il n'y pas d'autre source d'espérance pour le monde.» Avec toutes ces



L'icône de Jésus Miséricordieux, telle que demandée par Jésus à Sainte Faustine Kowalska

nouvelles de guerres, d'attentats terroristes, d'incertitudes économiques, et de nos propres faiblesses humaines, comme le monde a en effet besoin de la miséricorde de Dieu!»

Que la face du monde serait changée si tous nous faisons preuve de miséricorde envers notre prochain! Pourtant, c'est ce que nous demandons tous les jours dans la prière du Notre Père: «Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés.» Ça signifie que si nous ne pardonnons pas aux autres, Dieu ne nous pardonnera pas non plus... C'est donc quelque chose à prendre très au sérieux!

Le mot «miséricorde» vient des mots latin *miseria* (misère, malheur) et *cor* (cœur), et signifie donc «avoir le cœur sensible au malheur, à la misère des autres». La miséricorde de Dieu, c'est le cœur de Jésus qui vient au secours de la misère de l'homme. Être miséricordieux envers le prochain, c'est approcher notre cœur de ses misères.

Pour alimenter notre méditation sur cette année de la miséricorde, il est tout naturel de

recourir à la Bulle d'indiction de ce Jubilé écrite par le pape François, *Misericordiae Vultus* – le visage de la miséricorde du Père – donc Jésus Lui-même, qui, en s'incarnant dans la chair, a donné un visage humain à l'amour de la Sainte Trinité. On peut lire dans ce texte du Saint-Père:

«La miséricorde est le propre de Dieu dont la toute-puissance consiste justement à faire miséricorde». Ces paroles de saint Thomas d'Aquin montrent que la miséricorde n'est pas un signe de faiblesse, mais bien l'expression de la toute-puissance de Dieu.

«Dans les paraboles de la miséricorde, Jésus révèle la nature de Dieu comme celle d'un Père qui ne s'avoue jamais vaincu jusqu'à ce qu'il ait absous le péché et vaincu le refus, par la compassion et la miséricorde. Nous connaissons ces paraboles, trois en particulier: celle de la brebis égarée, celle de la pièce de monnaie perdue, et celle du père et des deux fils (cf. Lc 15, 1-32). Dans ces paraboles, Dieu est toujours présenté comme rempli de joie, surtout quand il pardonne. Nous y trouvons le noyau de l'Évangile et de notre foi, car la miséricorde y est présentée comme la force victorieuse de tout, qui remplit le cœur d'amour, et qui console en pardonnant.»

Dans une méditation sur la parabole de l'enfant prodigue, Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, déclarait: «**Dans l'ordre de l'amour, nous avons Dieu comme Père, mais tout être humain est pour nous un frère ou une sœur. Dans l'ordre de l'amour, il ne suffit pas d'être enfant de Dieu, il faut aussi être frères et sœurs les uns des autres.**»

Continuons avec le texte du Pape François:

«Nous voulons vivre cette Année Jubilaire à la lumière de la parole du Seigneur: Miséricordieux comme le Père. L'évangéliste rapporte l'enseignement du Christ qui dit: "Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux" (Lc 6, 36). C'est un programme de vie aussi exigeant que riche de joie et de paix... Miséricordieux comme le Père, c'est donc la "devise" de l'Année Sainte.

«Ouvrons nos yeux pour voir les misères du monde, les blessures de tant de frères et sœurs privés de dignité, et sentons-nous appelés à entendre leur cri qui appelle à l'aide. Que nos mains serrent leurs mains et les attirent vers nous afin qu'ils sentent la chaleur de notre présence, de l'amitié et de la fraternité. Que leur cri devienne le nôtre et qu'ensemble, nous puissions briser la barrière d'indifférence qui règne souvent en souveraine pour cacher l'hypocrisie et l'égoïsme.»

Les oeuvres de miséricorde

Le pape François explique ensuite ce que sont les oeuvres de miséricorde:

«J'ai un grand désir que le peuple chrétien réfléchisse durant le Jubilé sur les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Ce sera une façon de réveiller notre conscience souvent

(suite en page 2)



Le retour de l'enfant prodigue, par Joseph Kastner, église d'Erloserkirche, Vienne

(suite de la première page)

endormie face au drame de la pauvreté, et de pénétrer toujours davantage le cœur de l'Évangile, où les pauvres sont les destinataires privilégiés de la miséricorde divine. La prédication de Jésus nous dresse le tableau de ces œuvres de miséricorde, pour que nous puissions comprendre si nous vivons, oui ou non, comme ses disciples.

«Redécouvrons les œuvres de miséricorde corporelles: donner à manger aux affamés, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, accueillir les étrangers, assister les malades, visiter les prisonniers, ensevelir les morts.

«Et n'oublions pas les œuvres de miséricorde spirituelles: conseiller ceux qui sont dans le doute, enseigner les ignorants, avertir les pécheurs, consoler les affligés, pardonner les offenses, supporter patiemment les personnes ennuyeuses, prier Dieu pour les vivants et pour les morts.

«Nous ne pouvons pas échapper aux paroles du Seigneur et c'est sur elles que nous serons jugés: aurons-nous donné à manger à qui a faim et à boire à qui a soif? Aurons-nous accueilli l'étranger et vêtu celui qui était nu? Aurons-nous pris le temps de demeurer auprès de celui qui est malade et prisonnier? (cf. Mt 25, 31-45).

«De même, il nous sera demandé si nous avons aidé à sortir du doute qui engendre la peur, et bien souvent la solitude; si nous avons été capable de vaincre l'ignorance dans laquelle vivent des millions de personnes, surtout des enfants privés de l'aide nécessaire pour être libérés de la pauvreté, si nous nous sommes faits proches de celui qui est seul et affligé; si nous avons pardonné à celui qui nous offense, si nous avons rejeté toute forme de rancœur et de haine qui porte à la violence, si nous avons été patients à l'image de Dieu qui est si patient envers nous; si enfin, nous avons confié au Seigneur, dans la prière nos frères et sœurs.

«C'est dans chacun de ces "plus petits" que le Christ est présent. Sa chair devient de nouveau visible en tant que corps torturé, blessé, flagellé, affamé, égaré... pour être reconnu par nous, touché et assisté avec soin. N'oublions pas les paroles de saint Jean de la Croix: "Au soir de notre vie, nous serons jugés sur l'amour".»

Cette année sainte est aussi, évidemment,

un temps fort pour expérimenter la miséricorde de Dieu par le sacrement du pardon. Dieu est toujours prêt à nous pardonner; la seule chose qu'Il nous demande, c'est la contrition, le regret de nos péchés. (Voir pages 4 et 5.) Le pape François explique:

«Mon appel à la conversion s'adresse avec plus d'insistance à ceux qui se trouvent éloignés de la grâce de Dieu en raison de leur conduite de vie. Je pense en particulier aux hommes et aux femmes qui font partie d'une organisation criminelle quelle qu'elle soit. Pour votre bien, je vous demande de changer de vie. Je vous le demande au nom du Fils de Dieu qui, combattant le péché, n'a jamais rejeté aucun pécheur. Ne tombez pas dans le terrible piège qui consiste à croire que la vie ne dépend que de l'argent, et qu'à côté, le reste n'aurait ni valeur, ni dignité. Ce n'est qu'une illusion. Nous n'emportons pas notre argent dans l'au-delà. L'argent ne donne pas le vrai bonheur. La violence pour amasser de l'argent qui fait couler le sang ne rend ni puissant, ni immortel. Tôt ou tard, le jugement de Dieu viendra, auquel nul ne pourra échapper.

«Voici le moment favorable pour changer de vie! Voici le temps de se laisser toucher au cœur. Face au mal commis, et même aux crimes graves, voici le moment d'écouter pleurer les innocents dépouillés de leurs biens, de leur dignité, de leur affection, de leur vie même. Rester sur le chemin du mal n'est que source d'illusion et de tristesse. La vraie vie est bien autre chose. Dieu ne se laisse pas de tendre la main. Il est toujours prêt à écouter, et moi aussi je le suis, comme mes frères évêques et prêtres. Il suffit d'accueillir l'appel à la conversion et de se soumettre à la justice, tandis que l'Église offre la miséricorde.»

Cette année sainte de la miséricorde, qui a débuté le 8 décembre dernier, est un événement tout à fait exceptionnel dans l'histoire de l'Église. Depuis l'an 1400, l'année sainte a été célébrée régulièrement sans interruption tous les 25 ans, sauf deux exceptions: les papes Pie XI et Jean-Paul II ont ajouté deux années saintes extraordinaires, célébrées en 1933 et 1983, pour marquer le 1900^e et 1950^e anniversaire de la mort et résurrection de Jésus-Christ, donc la Rédemption du genre humain. L'année sainte de la miséricorde est donc la troisième année sainte extraordinaire, puisqu'autrement, la prochaine année sainte ne devait avoir lieu qu'en 2025.

L'indulgence du Jubilé

Une des grâces qui peuvent être obtenues durant ce Jubilé est bien entendu l'indulgence plénière qui, comme durant chaque année sainte, peut être obtenue en franchissant la Porte Sainte, cette fois-ci non seulement à Rome, mais dans chaque cathédrale du monde entier, ou les églises établies par l'évêque diocésain.

Le Catéchisme de l'Église catholique définit ainsi l'indulgence (n. 1471): «L'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée, rémission que le fidèle bien disposé obtient à certaines conditions déterminées, par l'action de l'Église, laquelle, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue et applique par son autorité le trésor des satisfactions du Christ et des saints. L'indulgence est partielle ou plénière, selon qu'elle libère partiellement ou totalement de la peine temporelle due pour le péché. Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunts.»

Le numéro suivant du même Catéchisme explique que la peine temporelle du péché est le purgatoire, où l'âme est purifiée. Une indulgence plénière libère totalement du purgatoire. Les conditions pour obtenir cette indulgence plénière durant l'année sainte sont, en plus de franchir la Porte Sainte: se confesser, communier, et prier pour le Pape et ses intentions.

Dans sa lettre à Mgr Rino Fisichella, président du Conseil pontifical pour la promotion de la nouvelle évangélisation, au sujet de l'indulgence du Jubilé de la miséricorde, le pape écrit:

«J'ai demandé que l'Église redécouvre en ce temps jubilaire la richesse contenue dans les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. L'expérience de la miséricorde, en effet, devient visible dans le témoignage de signes concrets comme Jésus lui-même nous l'a enseigné. Chaque fois qu'un fidèle vivra personnellement l'une ou plusieurs de ces œuvres, il obtiendra certainement l'indulgence jubilaire.»

Terminons avec cette prière pour l'Année de la Miséricorde, composée par le Pape François:

Seigneur Jésus-Christ, toi qui nous a appris à être miséricordieux comme le Père céleste, et nous a dit que te voir, c'est Le voir, montre-nous ton visage, et nous serons sauvés.

Ton regard rempli d'amour a libéré Zachée et Matthieu de l'esclavage de l'argent, la femme adultère et Madeleine de la quête du bonheur à travers les seules créatures; tu as fait pleurer Pierre après son reniement, et promis le paradis au larron repent.

Fais que chacun de nous écoute cette parole dite à la Samaritaine comme s'adressant à nous: Si tu savais le don de Dieu !

Tu es le visage visible du Père invisible, du Dieu qui manifesta sa toute-puissance par le pardon et la miséricorde: fais que l'Église soit, dans le monde, ton visage visible, toi son Seigneur ressuscité dans la gloire.

Tu as voulu que tes serviteurs soient eux aussi habillés de faiblesse pour ressentir une vraie compassion à l'égard de ceux qui sont dans l'ignorance et l'erreur: fais que quiconque s'adresse à l'un d'eux se sente attendu, aimé, et pardonné par Dieu.

Envoie ton Esprit et consacre-nous tous de son onction pour que le Jubilé de la Miséricorde soit une année de grâce du Seigneur, et qu'avec un enthousiasme renouvelé, ton Église annonce aux pauvres la bonne nouvelle, aux prisonniers et aux opprimés la liberté, et aux aveugles qu'ils retrouveront la vue. Nous te le demandons par Marie, Mère de la Miséricorde, à toi qui vis et règnes avec le Père et le Saint Esprit, pour les siècles des siècles. Amen.

«Prenez de la Misericordina, c'est bon pour le coeur!» Le chapelet de la Divine Miséricorde



On peut le prendre sans ordonnance, le pape François l'a recommandé, le remède s'appelle «Misericordina», le traitement est indolore et peut se poursuivre à vie, contre toute sorte de maux: pour «répandre partout l'amour, le pardon et la fraternité». Il n'y a pas danger de dépasser la dose prescrite, mais il faut lire attentivement la notice.

Le pape a en effet réservé cette surprise aux visiteurs présents place Saint-Pierre pour l'angélus du dimanche 17 novembre 2013. Après la prière de l'Angélus, 20 000 boîtes de «Misericordina» ont été distribuées aux pèlerins présents sur la place.

Lors de la prière de l'angélus du dimanche 21 février 2016, le Pape François a répété la distribution de ce même «cadeau», avec les paroles suivantes: «Aujourd'hui, j'ai pensé vous donner à vous qui êtes ici, à la place, une médecine spirituelle appelée Misericordina. Nous l'avons déjà fait une fois (en novembre 2013),

mais celle-là est de meilleure qualité: c'est la Misericordina plus!

Voici ce que le pape François avait déclaré en novembre 2013, tout en montrant la boîte du «remède»:

«Je voudrais maintenant vous conseiller à tous un médicament. Certains vont penser: "Le pape se fait pharmacien maintenant?" C'est un médicament spécial pour concrétiser les fruits de l'Année de la foi qui s'achève. C'est un médicament de 59 grains, "entre-coeurs". Il s'agit d'un médicament "spirituel" appelé "Misericordina". Une petite boîte de 59 grains "entre-coeurs". Cette petite boîte renferme le médicament et des bénévoles vont vous la distribuer pendant que vous quittez la place. Prenez-la! C'est un chapelet avec lequel on peut aussi prier le "chapelet de la miséricorde": une aide spirituelle pour notre âme et pour répandre partout l'amour, le pardon et la fraternité. N'oubliez pas de la prendre! Parce qu'elle fait du bien au coeur, à l'âme et à toute la vie!»

Cette petite boîte, qui porte l'indication thérapeutique «pour le coeur» – avec un coeur de chair représenté sur la confection – contient un chapelet, une image de Jésus miséricordieux – héritage spirituel de sainte Faustine Kowalska –, ainsi qu'une notice explicative pour apprendre à prier, en quatre langues: anglais, italien, espagnol et polonais. Cette initiative est due à Mgr Konrad Krajewski, aumônier du pape.

L'origine de cette dévotion est bien particulière; le 13 septembre 1935, Jésus-Christ a lui-même dicté ce chapelet à sœur Faustine Kowalska (1905-1938), surnommée l'apôtre de la Miséricorde et canonisée par Jean-Paul II en avril 2000. De nombreuses promesses ont été associées par Notre-Seigneur Jésus-Christ à ce



chapelet. De plus Jésus promet la grâce de la conversion à l'heure de la mort et une mort paisible, aussi bien pour les personnes qui prient ce chapelet que les personnes pour qui on le prie. Il est très recommandé de prier ce chapelet auprès des agonisants.

Comment prier le Chapelet de la Divine Miséricorde

1. Faire le signe de la croix; 2. Dire le Notre Père; 3. Dire le Je vous salue Marie; 4. Dire le Je crois en Dieu.

5. Pour chacune des cinq dizaines, dire sur les gros grains: «Père Éternel, je T'offre le Corps et le Sang, l'Âme et la Divinité de Ton Fils bien-aimé, Notre Seigneur Jésus-Christ, en réparation de nos péchés et de ceux du monde entier.» Puis, sur chacun des dix petits grains, dire: «Par Sa douloureuse Passion, sois miséricordieux pour nous et pour le monde entier.»

6. On conclut en disant trois fois «Dieu Saint, Dieu Fort, Dieu Éternel, prends pitié de nous et du monde entier», un autre signe de croix puis un amen.

Pourquoi un jubilé de la Miséricorde?

Lors de l'audience générale du mercredi 9 décembre 2015, au lendemain de l'inauguration du Jubilé de la miséricorde, le Pape François a expliqué pourquoi il a déclaré cette année sainte spéciale:

Hier j'ai ouvert ici, dans la basilique Saint-Pierre, la porte sainte du jubilé de la miséricorde, après l'avoir déjà ouverte dans la cathédrale de Bangui, en Centrafrique. Je voudrais aujourd'hui réfléchir avec vous sur la signification de cette année sainte, en répondant à la question: pourquoi un jubilé de la miséricorde? Qu'est-ce que cela signifie?

L'Église a besoin de ce moment extraordinaire. Je ne dis pas: ce moment extraordinaire est bon pour l'Église. Je dis: l'Église a besoin de ce moment extraordinaire. À notre époque de profonds changements, l'Église est appelée à offrir sa contribution particulière, en rendant visibles les signes de la présence et de la proximité de Dieu... Cette année sainte nous est offerte pour faire l'expérience dans notre



Le Pape François ouvre la Porte sainte de la Basilique Saint-Pierre à Rome, le 8 décembre 2015, marquant ainsi le début de l'Année sainte de la miséricorde.

vie du contact doux et tendre du pardon de Dieu, de sa présence à nos côtés et de sa proximité, en particulier dans les moments de plus grand besoin.

Ce jubilé est, en somme, un moment privilégié pour que l'Église apprenne à choisir uniquement «ce qui plaît le plus à Dieu». Et qu'est-ce qui «plaît le plus à Dieu»? Pardonner à ses enfants, avoir miséricorde envers eux, afin qu'eux aussi puissent à leur tour pardonner à leurs frères, en resplendissant comme les flammes de la miséricorde de Dieu dans le monde. C'est ce qui plaît le plus à Dieu...

Chers frères et sœurs, je souhaite qu'en cette année sainte, chacun de nous fasse l'expérience de la miséricorde de Dieu, pour être témoins de «ce qui lui plaît le plus». Est-il naïf de penser que cela peut

changer le monde? Oui, humainement parlant, c'est insensé, mais «ce qui est folie de Dieu est plus sage que les hommes, et ce qui est faiblesse de Dieu est plus fort que les hommes» (1 Co 1, 25).

Le sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation

Saint Jean-Paul II en explique l'importance vitale

En décembre 1984, le Pape Jean-Paul II publiait l'exhortation apostolique *Réconciliation et Pénitence*, faisant suite au Synode des évêques réunis à Rome en 1983 sur le thème «*La Réconciliation et la Pénitence dans la Mission de l'Église*», tous ayant constaté un abandon presque total de ce sacrement de la part des fidèles. Et pourtant, nous sommes tous pécheurs, et avons tous besoin du pardon de Dieu.

La miséricorde de Dieu dépasse infiniment tous les péchés que tous les hommes et femmes ont commis, commettent et commettront dans toute l'histoire humaine; tout comme le père dans la parabole de l'enfant prodigue (Lc 15, 1-32), Dieu est toujours prêt à nous pardonner, mais il ne peut le faire sans notre consentement, sans qu'on lui demande, sans qu'on regrette véritablement nos péchés. Et cela ne peut se faire, comme l'enseigne l'Église, que par le sacrement de la Confession, aussi appelé sacrement de la Pénitence et de la Réconciliation, en confessant ses péchés à un prêtre.

Que dirait-on de l'état d'une personne qui ne s'est pas lavée depuis 40 ans, 50 ans? Elle dégagerait une odeur nauséabonde, à coup sûr. Eh bien, on peut dire la même chose du point de vue spirituel, au sujet d'une personne qui ne s'est pas confessée depuis 40 ou 50 ans: cette âme a grand besoin d'être lavée et purifiée par le sang de Jésus, dans le sacrement du pardon.

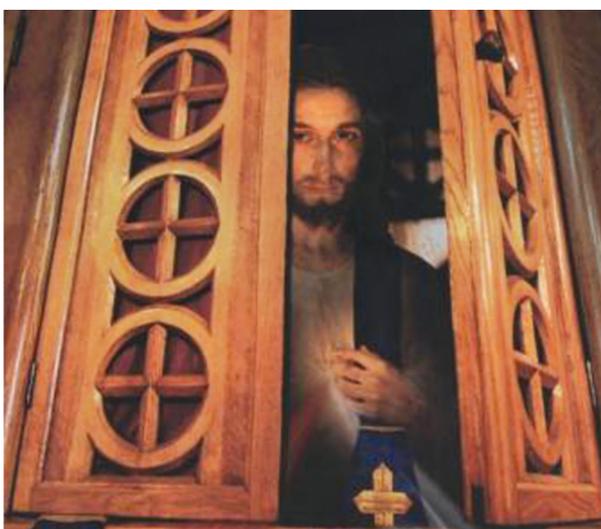
Pour cette Année sainte extraordinaire de la Miséricorde, le Pape François demande à tous de retourner à la fréquentation du sacrement de la confession, ce qui changera la face du monde. Nous citons ici des extraits de l'exhortation apostolique de saint Jean-Paul II (num.ros 28 à 31), qui nous rappelle les principaux éléments de ce sacrement:

par Jean-Paul II

Le sacrement de Pénitence traverse une crise, et le Synode en a pris acte. Il a recommandé une catéchèse approfondie, mais également une analyse non moins approfondie de caractère théologique, historique, psychologique, sociologique et juridique sur la pénitence en général et sur le sacrement de Pénitence en particulier. Il a cherché ainsi à éclaircir les causes de la crise et à ouvrir la voie à une solution positive pour le plus grand bien de l'humanité. En même temps, du Synode lui-même l'Église a reçu une claire confirmation de sa foi en ce qui concerne le sacrement qui donne à tout chrétien et à la communauté entière des croyants la certitude du pardon grâce à la puissance du sang rédempteur du Christ.

Il est bon de renouveler et de réaffirmer cette foi à une époque où elle pourrait s'affaiblir, perdre quelque chose de son intégrité ou entrer dans une zone d'ombre et de silence, menacée comme elle l'est par la crise déjà mentionnée en ce qu'elle a de négatif. En effet, le sacrement de la confession est en butte à de nombreuses menaces: d'un côté, l'obscurcissement de la conscience morale et religieuse, la diminution du sens du péché, la déformation de la notion de repentir, l'élan insuffisant vers une vie authentiquement chrétienne; d'un autre côté, la mentalité répandue ici ou là selon laquelle on pourrait obtenir le pardon directement de Dieu, même de façon ordinaire, sans s'approcher du sacrement de la Réconciliation, et aussi la routine d'une pratique sacramentelle qui manque parfois de ferveur et de spontanéité spirituelle, cette routine étant due peut-être à une conception erronée et détournée de son vrai sens en ce qui concerne les effets du sacrement.

Il convient donc de rappeler les principaux aspects de ce grand sacrement.



Par l'intermédiaire du prêtre, c'est vraiment Jésus Lui-même qui pardonne nos péchés au confessional.

«Ceux à qui vous les remettrez»

A la plénitude des temps, le Fils de Dieu, venant comme l'Agneau qui enlève et porte sur lui le péché du monde, apparaît comme celui qui possède le pouvoir aussi bien de juger que de pardonner les péchés; et il est venu non pour condamner mais pour pardonner et sauver.

Or, ce pouvoir de remettre les péchés, Jésus l'a conféré, par l'Esprit Saint, à de simples hommes, eux-mêmes sujets aux assauts du péché, à savoir à ses Apôtres: «Recevez l'Esprit Saint. Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus» (Jn 20, 22; Mt 18, 18).

C'est là une des nouveautés évangéliques les plus formidables! En conférant ce pouvoir aux Apôtres, Jésus leur donne la faculté de le transmettre, comme l'Église l'a compris dès l'aube de son existence, à leurs successeurs, investis par les Apôtres eux-mêmes de la mission et de la responsabilité de continuer leur œuvre d'annonceurs de l'Évangile et de ministres de la Rédemption du Christ.

Ici apparaît dans toute sa grandeur la figure du ministre du sacrement de Pénitence, appelé confesseur selon une coutume très ancienne.

Comme à l'autel où il célèbre l'Eucharistie, et comme en chacun des sacrements, le prêtre, ministre de la Pénitence, agit «in persona Christi». Le Christ, qui est rendu présent par le prêtre et qui accomplit par lui le mystère de la rémission des péchés, apparaît bien comme frère de l'homme, pontife miséricordieux, fidèle et compatissant, pasteur toujours à la recherche de la brebis perdue, médecin qui guérit et reconforte, maître unique qui enseigne la vérité et montre les chemins de Dieu, juge des vivants et des morts, qui juge selon la vérité et non d'après les apparences. (...)

Je ne puis manquer d'évoquer, avec une respectueuse admiration, les figures de certains apôtres extraordinaires du confessionnal, tels que saint Jean Népomucène, saint Jean-Marie Vianney, saint Joseph Cafasso et saint Léopold de Castelnuovo, pour ne parler que des plus connus, inscrits par l'Église au nombre des saints. Mais je désire rendre hommage également à l'innombrable foule de saints confesseurs, presque toujours anonymes, auxquels est dû le salut de tant d'âmes qu'ils ont aidées à se convertir, à lutter contre le péché et les tentations, à progresser spirituellement et, en définitive, à se sanctifier.

Je n'hésite pas à dire que les grands saints canonisés sont généralement eux aussi issus de cette pratique de la confession, et, avec eux, le patrimoine spirituel de l'Église et l'épanouissement d'une civilisation imprégnée d'esprit chré-



tien. Honneur soit donc rendu à cette cohorte silencieuse de nos confrères qui ont bien servi et servent chaque jour la cause de la réconciliation par le ministère de la Pénitence sacramentelle!

Le sacrement du Pardon

La révélation de la valeur de ce ministère, et du pouvoir de remettre les péchés conféré aux Apôtres et à leurs successeurs par le Christ, a fait se développer dans l'Église la conscience du *signe du pardon* donné par le sacrement de Pénitence. Il s'agit de la certitude que le Seigneur Jésus lui-même a institué et confié à l'Église – comme don de sa bienveillance et de son «amour pour les hommes» à proposer à tous – un sacrement spécial pour la rémission des péchés commis après le baptême.

On doit réaffirmer comme une *donnée essentielle de la foi* sur la valeur et le but de la Pénitence, que notre Sauveur Jésus Christ institua dans son Église le sacrement de Pénitence, afin que les fidèles tombés dans le péché après leur baptême puissent recevoir la grâce et se réconcilier avec Dieu.

Quelques convictions fondamentales

Les vérités susdites, rappelées avec force et clarté par le Synode et incluses dans les *Propositions*, peuvent se synthétiser dans les convictions de foi suivantes, auxquelles se rattachent toutes les autres affirmations de la doctrine catholique sur le sacrement de Pénitence.

I. La première conviction est que, pour un chrétien, le sacrement de Pénitence est la voie ordinaire pour obtenir le pardon et la rémission des péchés graves commis après le baptême. Assurément, le Sauveur et son œuvre salvifique ne sont pas liés à quelque signe sacramentel au point de ne pouvoir, en n'importe quel moment et domaine de l'histoire du salut, agir en dehors et au-dessus des sacrements.

Mais à l'école de la foi, nous apprenons que le même Sauveur a voulu et disposé que les humbles et précieux sacrements de la foi soient ordinairement les moyens efficaces par lesquels passe et agit sa puissance rédemptrice. Il serait donc insensé et pas seulement présomptueux de vouloir laisser arbitrairement de côté des instruments de grâce et de salut que le Seigneur a institués et, en l'occurrence, de prétendre recevoir le pardon sans recourir au sacrement institué par le Christ précisément en vue du pardon.

II. La seconde conviction concerne la fonction du sacrement de Pénitence pour celui qui y recourt. Selon la conception la plus ancienne de la Tradition, ce sacrement est une sorte *d'action judiciaire*; mais celle-ci se déroule auprès d'un tribunal de miséricorde, plus que d'étroite et rigoureuse justice, ce tribunal n'étant donc com-

parable aux tribunaux humains que par analogie, en ce sens que le pécheur y dévoile ses péchés et sa situation de créature sujette au péché; et ce pécheur s'engage à renoncer au péché et à le combattre, il accepte la peine (*pénitence sacramentelle*) que le confesseur lui impose et il reçoit l'absolution de ses fautes.

Mais, en réfléchissant sur la fonction de ce sacrement, la conscience de l'Eglise y voit, en plus du caractère judiciaire dans le sens déjà évoqué, un aspect *thérapeutique* ou *médicinal*. Et ceci se rattache au fait de la présentation du Christ comme médecin (Lc 5, 31-32), fréquente dans l'Evangile, son œuvre rédemptrice étant d'ailleurs souvent appelée, depuis l'antiquité chrétienne, «remède de salut». (...)

Tribunal de miséricorde ou lieu de guérison spirituelle, sous les deux aspects en même temps, le sacrement exige une connaissance de la vie intime du pécheur, pour pouvoir le juger et l'absoudre, pour le soigner et le guérir. C'est justement pour cela que le sacrement implique, de la part du pénitent, **l'accusation sincère et complète des péchés**, motivée non seulement par des fins ascétiques (celles de l'humilité et de la mortification), mais par la nature même du sacrement.

III. La troisième conviction que je tiens à faire ressortir concerne les réalités ou les éléments qui composent le signe sacramentel du pardon et de la réconciliation. Quelques-unes de ces réalités sont des *actes du pénitent*, d'importance diverse, chacun étant toutefois indispensable ou bien à la validité, ou bien à l'intégrité, ou bien à la fécondité du signe.

Une condition indispensable est, avant tout, la rectitude et la limpidité de la **conscience du pénitent**. On ne s'achemine pas vers une véritable pénitence tant qu'on ne se rend pas compte que le péché est contraire à la norme éthique inscrite au plus intime de l'être, tant qu'on n'avoue pas avoir fait l'expérience personnelle et coupable d'une telle opposition, tant qu'on ne dit pas seulement «c'est un péché», mais «j'ai péché», tant qu'on n'admet pas que le péché a introduit dans la conscience une rupture qui envahit tout l'être et le sépare de Dieu et du prochain.

Le signe sacramentel de cette transparence de la conscience est l'acte traditionnellement appelé **examen de conscience**, acte qui doit toujours être, non point une introspection psychologique angoissée, mais la confrontation sincère et sereine avec la loi morale intérieure, avec les normes évangéliques proposées par l'Eglise, avec le Christ Jésus lui-même, notre Maître et notre modèle de vie, et avec le Père céleste, qui nous appelle au bien et à la perfection.

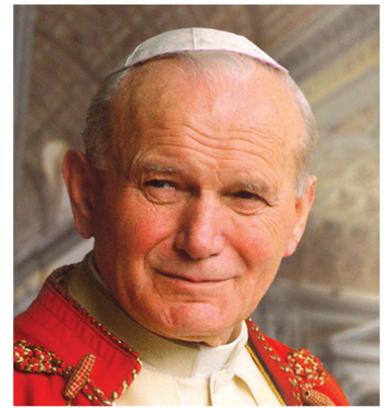
La contrition

Mais l'acte essentiel de la Pénitence, de la part du pénitent, est la contrition, à savoir un rejet net et ferme du péché commis, en même temps que la résolution de ne plus le commettre à cause de l'amour que l'on a pour Dieu et qui renaît avec le repentir. Ainsi comprise, la contrition est donc le principe et l'âme de la *conversion*, de cette *metánoia* évangélique qui ramène l'homme à Dieu, à la manière du fils prodigue revenant vers son père, et qui a dans le sacrement de Pénitence son signe visible, où l'attrition trouve son accomplissement. C'est pourquoi, «de cette contrition du cœur dépend la vérité de la pénitence».

En renvoyant à tout ce que l'Eglise, inspirée par la Parole de Dieu, enseigne sur la *contrition*, je tiens à souligner ici un seul aspect de cette doctrine qu'il importe de mieux connaître et d'avoir présent à l'esprit. On considère souvent la *conversion* et la *contrition* sous l'aspect des exigences incontestables qu'elles comportent, et de la mortification qu'elles imposent en vue d'un changement radical de vie.

Mais il est bon de rappeler et de souligner que contrition et conversion sont plus encore que cela: c'est s'approcher de la sainteté de

«La confession individuelle et intégrale des péchés avec absolution également individuelle constitue l'unique moyen ordinaire qui permet au fidèle, conscient de péché grave, d'être réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise. – Saint Jean-Paul II



Dieu, c'est retrouver sa propre vérité intérieure, troublée et même bouleversée par le péché, c'est se libérer au plus profond de soi-même, et par suite recouvrer la joie perdue, la joie d'être sauvé, que la majorité de nos contemporains ne sait plus apprécier.

Accusation des fautes

On comprend donc que, dès les débuts du christianisme, en lien avec les Apôtres et avec le Christ, l'Eglise ait inclus dans le signe sacramentel de la Pénitence l'accusation des fautes. Celle-ci paraît si importante que, depuis des siècles, le nom habituellement donné au sacrement a été et est toujours celui de confession. L'accusation des péchés est avant tout exigée par la nécessité que le pécheur soit connu par celui qui exerce le *rôle de juge* dans le sacrement, car il lui revient d'évaluer aussi bien la gravité des péchés que le repentir du pénitent.

Et, exerçant également le *rôle de médecin*, il a besoin de connaître l'état du malade pour le soigner et le guérir. Mais la confession individuelle a aussi la valeur de *signe*: signe de la rencontre du pécheur avec la médiation de l'Eglise dans la personne du ministre; signe qu'il se reconnaît pécheur devant Dieu et devant l'Eglise, qu'il fait la clarté sur lui-même sous le regard de Dieu.

L'accusation des péchés ne saurait donc être réduite à une tentative quelconque d'auto-libération psychologique, même si elle répond à un besoin légitime et naturel de se confier à quelqu'un, besoin inscrit dans le cœur humain. L'accusation est un geste liturgique, solennel par son aspect quelque peu dramatique, humble et sobre dans la grandeur de sa signification. C'est vraiment le geste du fils prodigue, qui revient vers son Père et qui est accueilli par lui avec un baiser de paix; c'est un geste de loyauté et de courage; c'est un geste de remise de soi-même, au-delà du péché, à la miséricorde qui pardonne.

On comprend alors pourquoi *l'accusation des fautes* doit être ordinairement individuelle et non collective, de même que le péché est un fait profondément personnel. Mais en même temps, cette accusation arrache d'une certaine façon le péché des secrètes profondeurs du cœur et donc du cercle de la pure individualité, en mettant aussi en relief son caractère social: en effet, par l'entremise du ministre de la Pénitence, c'est la Communauté ecclésiale, lésée par le péché, qui accueille de nouveau le pécheur repentant et pardonné.

L'absolution

L'autre moment essentiel du sacrement de Pénitence est, cette fois, du ressort du confesseur juge et médecin, image du Dieu-Père qui accueille et pardonne celui qui revient: c'est *l'absolution*. Les paroles qui l'expriment et les gestes qui l'accompagnent dans l'ancien et dans le nouveau *Rituel de la Pénitence* revêtent une simplicité significative dans leur grandeur. La formule sacramentelle: «Je te pardonne ...», et l'imposition de la main suivie du signe de la croix tracé sur le pénitent, manifestent qu'en cet instant le pécheur contrit et converti entre en contact avec la puissance et la miséricorde de Dieu.

C'est le moment où la Trinité, en réponse au pénitent, se rend présente à lui pour effacer son péché et lui redonner son innocence; et la

force salvifique de la Passion, de la Mort et de la Résurrection de Jésus est communiquée au même pénitent, en tant que «miséricorde plus forte que la faute et que l'offense», comme j'ai eu l'occasion de le préciser dans l'encyclique *Dives in misericordia*.

Dieu est toujours le principal offensé par le péché – «contre Toi seul, j'ai péché» – et Dieu seul peut pardonner. C'est pourquoi, l'absolution que le prêtre, ministre du pardon, tout en étant lui-même pécheur, accorde au pénitent, est le signe efficace de l'intervention du Père dans toute absolution et de cette «résurrection» de la «mort spirituelle» qui se renouvelle chaque fois qu'est donné le sacrement de Pénitence. Seule la foi peut assurer qu'en cet instant tout péché est remis et effacé par la mystérieuse intervention du Sauveur.

La satisfaction

La satisfaction est l'acte final qui couronne le signe sacramentel de la Pénitence. Dans certains pays, ce que le pénitent pardonné et absous accepte d'accomplir après avoir reçu l'absolution s'appelle précisément pénitence.

Quel est le sens de cette *satisfaction* dont on s'acquitte, ou de cette *pénitence* que l'on accomplit? Ce n'est assurément pas le prix que l'on paye pour le péché absous et pour le pardon acquis: aucun prix humain n'est équivalent à ce qui est obtenu, fruit du sang très précieux du Christ. Les actes de la satisfaction – qui, tout en conservant un caractère de simplicité et d'humilité, devraient mieux exprimer tout ce qu'ils signifient – sont l'indice de choses importantes: ils sont le signe de *l'engagement personnel* que le chrétien a pris devant Dieu, dans le sacrement, de commencer une existence nouvelle (et c'est pourquoi ils ne devraient pas se réduire seulement à quelques formules à réciter, mais consister dans des œuvres de culte, de charité, de miséricorde, de réparation).

Ces actes de la satisfaction incluent l'idée que le pécheur pardonné est capable d'unir sa propre mortification corporelle et spirituelle, voulue ou au moins acceptée, à la Passion de Jésus qui lui a obtenu le pardon; ils rappellent que, même après l'absolution, il demeure dans le chrétien une zone d'ombre résultant des blessures du péché, de l'imperfection de l'amour qui imprègne le repentir, de l'affaiblissement des facultés spirituelles dans lesquelles agit encore ce foyer d'infection qu'est le péché, qu'il faut toujours combattre par la mortification et la pénitence. Telle est la signification de la satisfaction humble mais sincère. (...)

Le Synode a rappelé dans l'une de ses Propositions l'enseignement inchangé que l'Eglise a puisé dans la Tradition la plus ancienne, et la loi dans laquelle elle a codifié l'ancienne pratique pénitentielle: la confession individuelle et intégrale des péchés avec absolution également individuelle constitue l'unique moyen ordinaire qui permet au fidèle, conscient de péché grave, d'être réconcilié avec Dieu et avec l'Eglise. De cette confirmation nouvelle de l'enseignement de l'Eglise il ressort clairement que tout péché grave doit être toujours avoué, avec ses circonstances déterminantes, dans une confession individuelle.

Saint Jean-Paul II

Sainte Soeur Faustine Kowalska Apôtre de la Miséricorde divine

par Dom Antoine-Marie, o.s.b.

La confiance en la Miséricorde de Dieu est particulièrement nécessaire de nos jours, dans un monde qui se distingue par des réussites scientifiques et techniques, mais qui, dans le même temps, est marqué par une profonde crise morale; le Cardinal A. Rouco Varela, archevêque de Madrid, déclarait au synode des évêques d'Europe, le 8 octobre 1999: «**Hors de Jésus-Christ, nous ne savons pas ce que sont réellement Dieu, la vie, la mort ou nous-mêmes. Il n'est pas étonnant qu'une culture sans Dieu finisse par devenir aussi une culture sans espérance, parce que seulement en Lui, qui est l'Amour éternel et créateur, le coeur de l'homme trouve son origine et sa fin véritable.**».

Un message pour le monde

À ce monde en détresse, Jésus-Christ a voulu rappeler l'amour de son Coeur miséricordieux, par la voix d'une femme modeste, inconnue, qui accomplissait les fonctions de cuisinière, de jardinière et de portière de son couvent. Il lui adressa ces paroles à la fois étonnantes et réconfortantes: «**Je t'envoie, avec ma Miséricorde, à toute l'humanité. Je ne veux pas punir l'humanité qui souffre, mais je veux la guérir, la serrer contre mon Coeur miséricordieux... Parle au monde entier de ma Miséricorde.**» Cette humble religieuse, soeur Faustine Kowalska, a été canonisée le 30 avril 2000, par le Pape Jean-Paul II.

Hélène Kowalska, troisième de dix enfants, est née le 25 août 1905, à Glogow (Pologne). Vive, primesautière, gaie comme un pinson, Hélène s'amuse tout comme les autres enfants du village. À sept ans, Dieu l'appelle par son nom: «Pour la première fois, écrira-t-elle plus tard, j'entendis distinctement la voix de Dieu dans mon âme, m'invitant à la vie parfaite. Cependant je ne lui fus pas toujours docile» (Petit Journal). À l'école, elle se distingue par son intelligence. Bientôt cependant, on a besoin de son aide à la maison, et, dès neuf ans et demi, elle troque son cabas d'écolière contre une houlette de pastourelle. À 14 ans, Hélène part travailler dans une ferme du voisinage. Après une année de service dévoué, aimable et consciencieux, elle déclare à sa mère: «Maman, je dois devenir religieuse!» La réponse est un «non» catégorique. Les Kowalski ne peuvent assurer les frais de constitution d'un trousseau, nécessaire, à l'époque, pour entrer au couvent. Hélène reprend du service, dans la ville de Lodz. Lorsqu'elle atteint ses 18 ans, la jeune fille supplie à nouveau ses parents de lui permettre de réaliser sa vocation. Même refus.

«Lorsque mes parents m'eurent interdit d'entrer au couvent, écrira-t-elle, j'essayais de me distraire avec des bagatelles en faisant la sourde oreille à la voix de la grâce... j'évitais Dieu et je m'inclinai vers les créatures. Cependant, la grâce triompha. Un jour, j'étais au bal avec ma soeur. La fête battait son plein, mais mon âme souffrait d'un étrange malaise.

Lorsque je me mis à danser, tout d'un coup, j'aperçus Jésus auprès de moi. Dépouillé, torturé, couvert de blessures... Il me dit: «**Combien de temps te souffrirai-je encore? Jusqu'à quand me feras-tu attendre?**» Aussitôt, il se fit un grand silence, je n'entendis plus la musique, et la joyeuse compagnie disparut à mes yeux. Il n'y avait que Jésus et moi. Je m'assis auprès de ma soeur, prétextant une migraine. Au bout d'un instant, en cachette, je quittai la salle et je courus à la cathédrale Saint-Stanislas Kostka. Le jour commençait à poindre et il y avait peu de monde. Sans me soucier de mon entourage, je me prosternai la face contre terre devant le Très Saint-Sacrement et je demandai ce que, maintenant, je devais faire. J'entendis ces paroles: «**Va à Varsovie, là-bas tu entreras au couvent.**» Je me levai sur-le-champ...



Sainte Faustine Kowalska (1905-1938)

réglai comme je pus mes affaires... et, tout de suite, avec juste une robe sur mon dos et sans rien emporter, je pris le train pour Varsovie».

Là, un peu désorientée, elle s'adresse à un prêtre qui la reconforte et la place comme servante chez une dame très pieuse, jusqu'à ce qu'elle soit reçue dans la Congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde. Cette Congrégation, fondée par Mère Thérèse Rondeau (1793-1866), une française, aide les femmes et les jeunes filles tombées dans une vie de péché à retourner sur le bon chemin, et éduque des jeunes filles qui ont besoin d'une protection spéciale pour éviter les dangers de ce monde. Dans chaque couvent, on distingue trois catégories de personnes: les directrices, les coadjutrices et les pensionnaires. Hélène est admise parmi les coadjutrices, qui s'occupent des travaux matériels de la maison.

«Qui T'afflige ainsi?»

Heureuse d'abord, la postulante est bientôt déçue: elle est tout absorbée par les travaux manuels et n'a que peu de temps pour la prière, la méditation, le coeur à coeur avec Jésus. «Au bout de trois semaines, écrit-elle, je décidai d'entrer dans un couvent plus austère. Cette pensée s'ancra si profondément dans mon esprit qu'un beau jour je fus bien résolue à partir... Rentrée dans ma cellule, je me prosternai la face contre terre et suppliai Dieu de me montrer sa volonté... Tout d'un coup, il se fit une grande lumière. Sur le fond de mon rideau, je vis la Sainte Face exprimant une indicible douleur, couverte de plaies et avec de grosses larmes qui tombaient sur la couverture de mon lit. Bouleversée, je dis: «Mon Jésus, qui donc T'afflige ainsi?» Il me répondit: «**Toi, si tu pars: ici je t'ai appelée, ici je te prépare de grandes grâces.**»... Depuis ce jour, je me sens heureuse et contente». Apaisée, Hélène s'applique à vivre son idéal d'union à Dieu, avec ses poêles et ses casseroles, en bêchant au jardin ou en vendant du pain dans le va-et-vient de la porterie.

Admise à la prise d'habit le 30 avril 1926, elle prend le nom de soeur Faustine. Mais bientôt commence pour elle une lourde épreuve: «Dès la fin de la première année de mon noviciat, une obscurité de plus en plus épaisse commença à envahir mon âme, écrit-elle. Mon esprit devint opaque, les vérités de la foi me semblaient absurdes. Lorsqu'on me parlait de Dieu, mon coeur était comme une pierre, incapable du moindre acte d'amour! Dans la prière, je ne trouvais aucune consolation... Souvent pendant la Messe tout

entière, je ne faisais que lutter contre des blasphèmes qui se pressaient sur mes lèvres... Lorsque le prêtre m'expliquait que c'étaient des épreuves et que, dans cet état, je n'offensais pas Dieu, mais qu'au contraire c'était un signe que Dieu m'aimait, je n'y trouvais aucune consolation, il me semblait que ces paroles ne me concernaient pas...

«Je me prosternais alors devant le Saint-Sacrement et je répétais ces mots: «Même si tu me tues, j'aurai confiance en Toi!» L'acuité de l'épreuve, qui durera deux ans et demi, est à la mesure de la mission qui va être confiée à soeur Faustine. Celle qui doit rappeler à un monde souvent en proie à l'angoisse, la confiance en l'infinie Miséricorde, a connu tous les degrés de la tentation du désespoir.



Vision du 22 février 1931

Le 22 février 1931, Notre-Seigneur lui apparaît, revêtu d'un grand vêtement blanc, une main levée en un geste d'absolution et l'autre posée à l'emplacement de son divin Coeur. De sa robe entrouverte sur le Coeur, sortent deux faisceaux de rayons, l'un rouge et l'autre blanc. «En silence je contemplais le Seigneur, écrit-elle, mon âme était remplie de crainte, mais aussi d'une grande joie. Au bout d'un moment, le Seigneur Jésus me dit: «**Peins une image pareille à ce modèle et signe: Jésus, j'ai confiance en Toi. Je désire que cette image soit vénérée tout d'abord dans votre chapelle, puis dans le monde entier. Je promets à ceux qui la vénéreront qu'ils ne périront pas. Je leur promets dès ce monde la victoire sur l'ennemi, mais surtout à l'heure de la mort. Je les défendrai Moi-même, comme ma gloire.**».

Soeur Faustine s'ouvre à son confesseur de cette vision. Le prêtre n'y accorde pas beaucoup d'attention. Au fil des mois, les ordres du Seigneur se précisent et deviennent plus pressants: «**Je veux que les prêtres proclament ma très grande Miséricorde. Je veux que les pécheurs m'approchent sans crainte d'aucune sorte! Les flammes de ma Miséricorde me consomment. Aucun péché, fût-il un abîme d'abjection, n'épuisera ma Miséricorde, car plus on y puise et plus elle augmente. C'est pour les pécheurs que je suis descendu sur cette terre et que j'ai versé tout mon sang. Pour châtier, j'ai toute l'éternité: maintenant, je prolonge le temps de la Miséricorde. Mon Coeur souffre, car même les âmes consacrées ignorent ma Miséricorde et me traitent avec méfiance. Combien le manque de confiance me blesse!**»

«Vois qui tu as épousé!»

La nouvelle des visions de soeur Faustine se répand dans son couvent, et, bien que sa vie soit exemplaire, les contradictions pleuvent. «Tout était encore supportable, écrit-elle, jusqu'au jour où le Seigneur m'ordonna de peindre cette image. À partir de ce moment, on se mit à me considérer comme une hystérique et une hallucinée, et les jugements pleuvaient drus». Pendant deux ans, aucun prêtre n'ose se prononcer clairement sur ses révélations. Enfin, pendant sa retraite de profession perpétuelle, en avril 1933, le prédicateur, un homme spirituel, lui dit: «Ma Soeur, vous vous méfiez du Seigneur Jésus parce qu'Il vous traite si intimement, n'est-ce pas? Soyez bien tranquille. Jésus est votre Maître et vos rapports avec Lui ne sont ni de l'hystérie, ni des rêves, ni de l'illusion. Sachez que vous êtes dans un bon chemin. Tâchez d'être bien fidèle à tant de grâces». Aussi-

tôt une paix surnaturelle profonde emplir l'âme de soeur Faustine et la libère de ses doutes.

Le 1er mai suivant, elle fait profession perpétuelle avec une grande ferveur. Quatre jours plus tard, elle entre à la chapelle pour une Heure Sainte. «Tout d'un coup, écrit-elle, j'ai aperçu le Seigneur, tout couvert de plaies. Il me dit: **«Vois qui tu as épousé»**... Je contemplais ses plaies et j'étais heureuse de souffrir avec Lui. Ô mon Dieu, qu'il est doux de souffrir pour Toi, au plus profond de nos coeurs, à l'insu de tous... Merci, Jésus, pour les menues croix quotidiennes, pour les contrariétés et les peines de la vie commune, pour les fausses interprétations de mes desseins, pour les humiliations et les mauvais traitements, pour les soupçons pénibles, pour ma santé délabrée et mon extrême lassitude... Merci, Jésus, pour la souffrance de l'âme, pour les aridités, l'angoisse et l'incertitude, pour la nuit et les ténèbres intérieures, pour les tentations et les épreuves... Merci, Jésus, Toi qui as bu ce calice amer avant de me l'offrir adouci. Je ne désire que Ton bon plaisir, selon les plans de Ton éternelle Sagesse».

Le véritable Ami

Fin mai 1933, soeur Faustine part pour Wilno. Là, elle rencontre l'abbé Michel Sopocko (qui sera lui-même béatifié en 2008) qui devient son directeur de conscience. Après bien des hésitations, celui-ci se décide à faire peindre l'image de Jésus miséricordieux, mais il veut connaître la signification des faisceaux blancs et rouges qui rayonnent du Coeur du Seigneur. Soeur Faustine interroge le divin Maître qui répond: **«Ils signifient l'eau et le sang. L'eau qui justifie les âmes, le sang qui est vie de l'âme. Ils jaillissent de mon Coeur ouvert sur la Croix. Ces rayons mettent l'âme à l'abri de la colère de mon Père»**, c'est-à-dire des peines justement méritées par nos fautes. Le dimanche de Quasimodo (Octave de Pâques) 1935, l'icône est exposée publiquement au sanctuaire de Notre-Dame d'Ostra Brama, et aussitôt, la Miséricorde divine se manifeste par de nombreuses grâces de conversions extraordinaires.

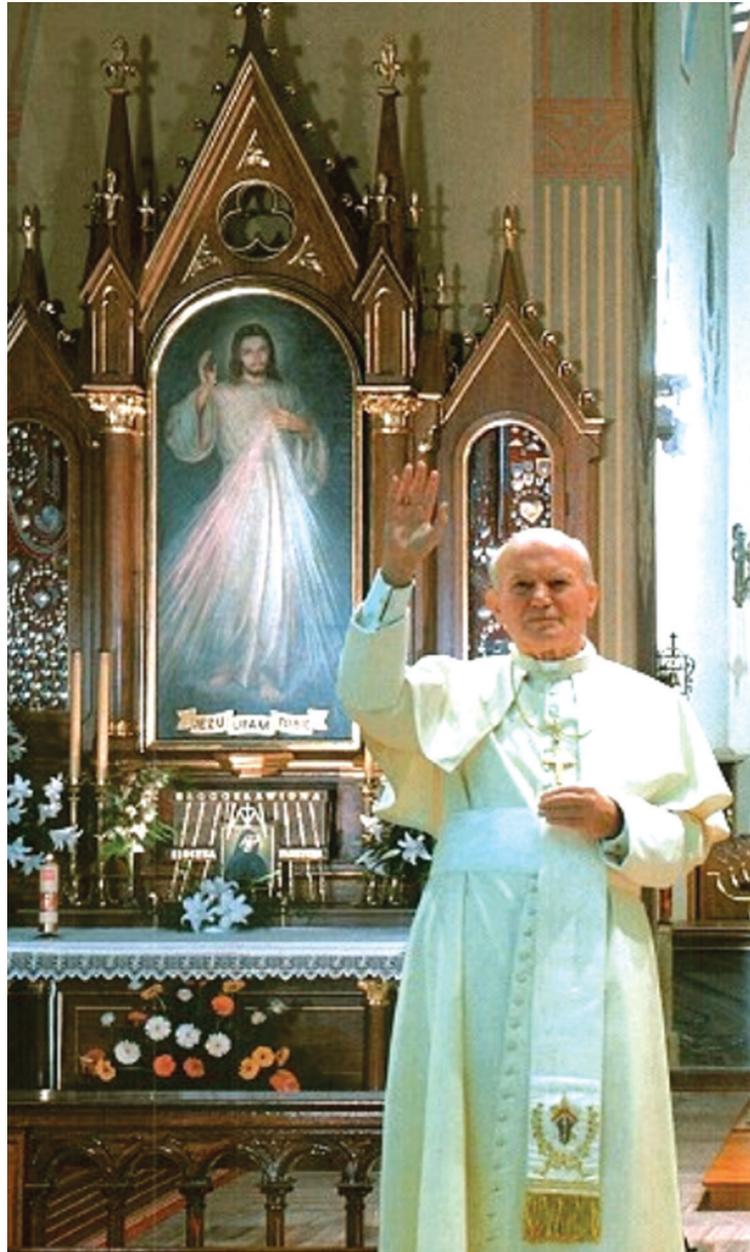
Dans son Petit Journal, soeur Faustine écrit: «La Miséricorde est le plus grand des attributs divins». L'abbé Sopocko, d'abord perplexe, retrouvera cette vérité dans les oeuvres de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin. De fait, aucun attribut de Dieu n'est souligné aussi fortement dans la Bible que la Miséricorde. Dieu n'est pas un être lointain et indifférent au destin de l'homme, mais il est l'Ami, le Sauveur, le Bon Pasteur, aux yeux de qui chaque personne est précieuse. Après la chute de l'homme par le péché originel, chute qui a eu tant de conséquences tragiques (souffrance, mort...), Dieu nous révèle pleinement sa Miséricorde dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Toute la vie du Christ sur la terre, ses paroles et ses actes, ses paraboles et ses miracles, sa mort sur la Croix et sa Résurrection, la fondation de son Église guidée à travers les siècles par l'Esprit-Saint, proclament au monde entier la Miséricorde de Dieu.

Expérimenter la Miséricorde

Être miséricordieux, c'est avoir un coeur affecté de tristesse à la vue de la misère d'autrui comme s'il s'agissait de la sienne propre, et s'efforcer, autant que possible, de l'écartier ou de la soulager. Le plus grand mal qui atteigne l'homme est le péché. Dieu y porte remède par sa Miséricorde. En tant qu'offense faite à Dieu, le péché a une malice insondable dont la conséquence éternelle a été montrée à soeur Faustine. «Moi, soeur Faustine, par ordre de Dieu, j'ai pénétré dans les abîmes de l'enfer pour en parler aux âmes et témoigner que l'enfer existe». Une autre vision met sous les yeux de soeur Faustine les péchés des hommes: «En un clin d'oeil, note-t-elle le 9 février 1937, le Seigneur m'a montré les péchés du monde, commis aujourd'hui. Je m'évanouis d'épouvante! Bien que je connaisse l'abîme de l'insondable Miséri-

corde, je fus tout étonnée que Dieu permette au monde d'exister! Alors Il me fit entendre que ce sont les élus qui font contrepoids».

Mais, quel que soit le nombre et la gravité des péchés, la Miséricorde de Dieu est toujours accessible ici-bas: **«Je suis Saint, dit Jésus à soeur Faustine, et le moindre péché me fait horreur. Mais lorsque les pécheurs se repentent, ma Miséricorde est sans limites... Les plus grands pécheurs pourraient devenir de très grands saints**



Saint Jean-Paul II au sanctuaire de la Miséricorde Divine à Cracovie le 7 juin 1997, devant la tombe de Soeur Faustine et l'image de Jésus Miséricordieux.

s'ils se fiaient à ma Miséricorde... On ne puise ma Miséricorde qu'avec la coupe de la confiance. Plus on a confiance et plus on obtient... Ce m'est une joie lorsque les pécheurs recourent à ma Miséricorde. Je les comble au-delà de leur espérance». Le 10 octobre 1937, notre Sainte écrivait: «J'ai vu, dans une grande lumière, l'abîme de mon néant. Et je me suis blottie sur le Coeur de Jésus avec tant de confiance que même si j'avais sur la conscience tous les péchés des damnés, je ne douterais pas de la divine Miséricorde, mais je me précipiterais, avec un coeur contrit, dans l'abîme de ton amour, Seigneur Jésus! Je sais que tu ne me rejetterais pas, mais que tu me pardonnerais par ton prêtre». La Miséricorde divine se donne aux pécheurs principalement dans la confession: «Dans ce sacrement, écrit le Pape Jean-Paul II, tout homme (baptisé) peut expérimenter de manière unique la Miséricorde, c'est-à-dire l'amour qui est plus fort que le péché» (Encyclique *Dives in Misericordia*, 30 novembre 1980, n. 13).

La seule limite

Puissant motif d'espérance, la Miséricorde divine est aussi un appel à la conversion. Sans le regret sincère des péchés et la ferme résolution de s'en corriger, la Miséricorde ne peut se répandre sur le pécheur. «Du côté de l'homme, seul peut limiter (la Miséricorde) le manque de bonne volonté, le manque de promptitude dans la conversion et la pénitence, c'est-à-dire l'obstination continuelle qui s'oppose à la grâce et à la vérité,

spécialement face au témoignage de la Croix et de la Résurrection du Christ» (*Dives in Misericordia*, n. 13). Saint Alphonse de Liguori note que la Miséricorde de Dieu s'étend sur ceux qui le craignent (cf. Lc 1, 50), c'est-à-dire que «le Seigneur use de Miséricorde envers ceux qui craignent de l'offenser, mais non pas envers ceux qui comptent sur sa Miséricorde pour l'offenser davantage» (La voie du salut, 1ère partie, 8e méditation).

Si, grâce à la Passion du Christ, la Miséricorde divine apporte un remède souverain au plus grand des maux qui affectent l'homme, le péché, elle se penche aussi sur toutes les autres misères, physiques ou morales, qui le touchent. Parfois, elle les supprime; mais plus souvent, elle se manifeste dans son aspect propre et véritable «quand elle tire le bien de toutes les formes de mal qui existent dans le monde et dans l'homme» (*Dives in Misericordia*, n. 6). Là se trouve le contenu fondamental du message messianique de Jésus-Christ dont la mission révèle le «dynamisme de l'amour qui ne se laisse pas vaincre par le mal, mais qui est vainqueur du mal par le bien (cf. Rm 12, 21)» (*ibid.*, n. 6). Pour vaincre le mal, la Miséricorde de Dieu donne à tous ceux qui l'invoquent, force et patience dans l'épreuve, leur apprenant à unir leurs souffrances à celles du divin Crucifié. «Le doux visage de Jésus se présente à celui qui est affligé par une épreuve particulièrement dure, dit le Pape Jean-Paul II; sur lui arrivent ces rayons qui partent de son Coeur et illuminent, qui réchauffent, qui indiquent le chemin et donnent espoir. Combien d'âmes a déjà consolées l'invocation: Jésus, j'ai confiance en Toi!» (Homélie de la Messe de canonisation).

La Miséricorde de Dieu suscite aussi entre les hommes un amour fraternel véritable. «Il n'est pas facile d'aimer d'un amour profond, fait d'authentique don de soi, affirme le Pape. Cet amour ne s'apprend qu'à l'école de Dieu, à la chaleur de sa charité. En fixant sur Lui notre regard, en nous mettant en parfaite harmonie avec son Coeur de Père, nous devenons capables de regarder nos frères avec des yeux nouveaux, dans une attitude de gratuité et de partage, de générosité et de pardon. Tout cela est Miséricorde» (*ibid.*). Jésus exhorte ses disciples à se mettre «à l'école de Dieu», afin d'obtenir pour eux-mêmes la Miséricorde divine: Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront Miséricorde (Mt 5, 7).

Jusqu'à la fin de sa vie, soeur Faustine a accompli des oeuvres de Miséricorde à l'égard de ses proches. Depuis 1933, elle est atteinte par la tuberculose. Ses Supérieures ne perçoivent pas tout de suite la gravité de ce mal qu'elle supporte en silence. En décembre 1936, alors que la maladie est déjà avancée, on l'envoie en sanatorium. Elle y reste quatre mois; puis, en 1938, nouveau séjour de cinq mois. Elle prie avec ferveur pour les agonisants de son entourage dont elle obtient souvent la conversion, même dans des circonstances humainement désespérées. Elle récite à leur intention le «chapelet à la divine Miséricorde», dont la révélation lui a été faite le 14 septembre 1935. Rentrée dans son couvent en septembre 1938, soeur Faustine s'endort doucement dans le Seigneur à l'âge de 33 ans, le 5 octobre suivant.

Dans une belle prière, soeur Faustine dévoile sa manière de pratiquer la Miséricorde).

Demandons à la Très Sainte Vierge, Mère de Miséricorde, et à saint Joseph, de nous apprendre à être miséricordieux comme notre Père du Ciel afin d'obtenir Sa Miséricorde et la vie éternelle.

Dom Antoine Marie osb, abbé

Reproduit avec la permission de l'Abbaye Saint Joseph de Clairval, en France, qui publie chaque mois une lettre spirituelle sur la vie d'un saint. Adresse postale: Abbaye Saint-Joseph de Clairval, 21150 Flavigny sur Ozerain, France. Site internet: www.clairval.com.

La fausse compassion de l'euthanasie

La seule solution morale: les soins palliatifs

Le gouvernement canadien doit légiférer d'ici juin 2016 sur la question de l'euthanasie et du suicide assisté, suite au jugement de la Cour suprême du Canada du 6 février 2015 qui décriminalisait le suicide assisté. Le 25 février 2016, un comité de députés du parlement canadien déposait un rapport qui allait encore plus loin que ce que la Cour suprême suggère, soit d'étendre le droit à l'euthanasie à ceux qui ne sont pas en phase terminale, et même aux enfants.

Bien sûr, personne ne désire souffrir, mais tuer un malade, ce n'est pas le soigner. En tant que chrétiens, nous savons que l'unique réponse morale pour les soins en fin de vie, ce sont les soins palliatifs, qui soulagent le patient sans lui enlever la vie. Voici quelques textes qui peuvent nous aider dans notre réflexion sur ce sujet:

Le Pape François

Dans un discours aux membres de l'Association des médecins catholiques italiens, réunis au Vatican le 15 novembre 2014, le pape François rappelait que l'avortement et l'euthanasie, loin d'être des gestes de «compassion», demeurent des péchés graves contre le Créateur. Voici des extraits de ce discours:

La pensée dominante propose parfois une «fausse compassion»: celle qui considère que c'est aider une femme que de favoriser l'avortement, un acte de dignité de procurer l'euthanasie, une conquête scientifique de «produire» un enfant considéré comme un don; ou d'utiliser des vies humaines comme des cobayes de laboratoire en prétendant en sauver d'autres. En revanche, la compassion évangélique est celle qui accompagne au moment du besoin, c'est-à-dire celle du Bon Samaritain, qui «voit», qui «a compassion», qui s'approche et offre une aide concrète (cf. Lc 10, 33)...

Nous savons tous qu'avec autant de personnes âgées, dans cette culture du rebut, il existe cette euthanasie cachée. Mais il existe aussi l'autre. Et cela signifie dire à Dieu: «Non, la fin de la vie c'est moi qui la décide, comme je veux». Un péché contre Dieu créateur. Il faut bien penser à cela.

Déclaration des évêques canadiens

Le même jour où la Cour suprême rendait son jugement, Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau, et alors Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada écrivait:

«Aider une personne à se suicider n'est ni un acte de justice ou de miséricorde, ni un soin palliatif. La décision prise aujourd'hui par la Cour suprême du Canada ne change pas l'enseignement catholique. "Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur." (Catéchisme de l'Église catholique, 2277)...

«Mes frères évêques et moi exhortons les gouvernements et les cours à interpréter la décision d'aujourd'hui au sens le plus strict du terme, à résister aux pressions d'aller plus loin en approuvant de prétendus actes d'«homicide par compassion» et d'euthanasie. Nous faisons de nouveau appel aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour qu'ils assurent des soins palliatifs de qualité dans toutes leurs juridictions.»

Le 26 février 2016, Mgr Douglas Crosby, OMI, évêque de Hamilton et Président actuel de la Conférence des évêques catholiques du Canada, écrivait le texte suivant:

Le 25 février dernier, le Comité mixte spécial du gouvernement du Canada sur « l'aide médi-

cale à mourir» a publié son rapport intitulé L'aide médicale à mourir: une approche centrée sur le patient. Le rapport recommande notamment:

- Que le suicide assisté soit accessible aux personnes atteintes d'une maladie psychiatrique;
- Que les souffrances psychologiques soient au nombre des critères ouvrant droit au suicide assisté;
- Que d'ici environ trois ans le suicide assisté soit accessible aux adolescents et peut-être également aux enfants qui pourraient être considérés comme des «personnes mineures matures»;
- Que tous les professionnels de la santé soient tenus à tout le moins d'«aiguiller correctement» les patients qui demandent le suicide assisté (Recommandation 10)
- Que tous les établissements de santé subventionnés par l'État au Canada offrent le suicide assisté;

Par ailleurs, le rapport n'indique pas comment les soins palliatifs et les soins à domicile peuvent offrir de véritables options aux personnes qui sont tentées par le suicide, et il ne demande pas de plan national pour prévenir les suicides...

L'enseignement de l'Église catholique et la position des évêques catholiques du Canada sont clairs. Le suicide n'est pas un soin de santé. Tuer les personnes souffrant de maladies physiques ou mentales, qu'elles soient jeunes ou âgées, est contraire à la sollicitude et à l'amour pour nos frères et sœurs. La dignité de la personne humaine et l'épanouissement de la communauté humaine exigent : 1) la protection et le respect de chaque vie humaine de la conception à la mort naturelle; et 2) la liberté de conscience et de religion pour chaque personne et pour chaque établissement. Le bien-être social, la sécurité personnelle et le bien commun – accompagnés de la foi religieuse – signifient protéger la vie de ceux et celles qui souffrent et non de la menacer.

Les recommandations qui précèdent et l'idée maîtresse du rapport ne sont absolument pas «centrées sur le patient»; elles ne soutiennent et n'aident en aucun point les mourants et les personnes vulnérables. Pour reprendre les mots du pape François, les recommandations du rapport

suivent l'approche d'une société du «jetable». Elles ne révèlent pas le visage de la miséricorde de Dieu.

Avec mes frères évêques, catholiques et orthodoxes, et avec les dirigeants des communautés religieuses protestantes évangéliques, juives et musulmanes, et plusieurs autres croyants et non-croyants, je vous exhorte de faire savoir à vos représentants élus pourquoi l'euthanasie, le suicide assisté et les recommandations susmentionnées sont complètement inacceptables.

Déclaration des évêques du Québec

Le 8 décembre 2015, Mgr Paul Lortie, évêque de Mont-Laurier et président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec, écrivait une lettre pastorale intitulée «Approcher de la mort avec le Christ», dont voici des extraits:

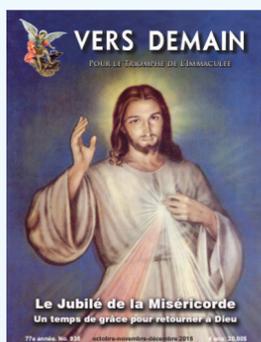
Aider les mourants, c'est d'abord en prendre soin. C'est les accompagner, les soulager, les consoler, les soutenir moralement et spirituellement, en leur offrant tous les soins médicalement et humainement possibles, y compris, le temps venu, les soins palliatifs, qui doivent absolument être accessibles à tous.

C'est aussi savoir renoncer à l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire cesser des traitements inutiles, disproportionnés, périlleux ou trop pénibles qui sont une sorte de refus de la mort qui doit venir en son temps. Cet arrêt de traitement est une décision tout à fait légitime qu'il ne faut surtout pas confondre avec l'«aide médicale à mourir». Cesser un traitement qui ne sert à rien ou «débrancher» quelqu'un qui ne pourra jamais recouvrer la santé et qui est maintenu en vie artificiellement n'est pas de l'euthanasie; c'est tout simplement laisser mourir quand le temps est venu. Comme le dit le Catéchisme de l'Église catholique (n. 2278), «on ne veut pas ainsi donner la mort; on accepte de ne pas pouvoir l'empêcher.»

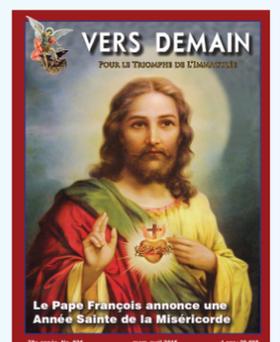
Aider les mourants, c'est également les aider à se préparer à la mort et au passage dans la vie éternelle, en particulier par la prière pour eux et, s'ils le souhaitent, par les sacrements et la prière avec eux.

Aider les mourants, c'est les aider à bien mourir, en prenant bien soin d'eux, et non pas les faire mourir.

Abonnez-vous au magazine Vers Demain



Vous avez aimé ce que vous venez de lire? Cela a piqué votre curiosité? Alors nous vous encourageons fortement à vous abonner au magazine Vers Demain, qui paraît cinq fois par année (32 ou 48 pages), au prix modique de 20 dollars pour 4 ans. En plus du français, le magazine est publié dans trois autres langues: anglais, espagnol, polonais.



Envoyez votre chèque ou mandat-poste, avec votre nom et adresse, à:

**Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0.**

Tél. (450) 469-2209; courriel: info@versdemain.org

Visitez aussi notre site web www.versdemain.org où vous trouverez plus de renseignements, ainsi que les numéros archivés de notre magazine, et des centaines d'articles tant du côté religieux qu'économique. Vous pouvez aussi vous abonner ou faire un don en ligne de façon sécurisée en utilisant notre site internet.